

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 18 janvier 2012 portant nomination
au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT1133476A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, en date du 18 janvier 2012, est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre de l'État, et en tant que représentant le ministre chargé de l'économie : M. Stanislas MARTIN, chef du service de la protection des consommateurs et de la régulation des marchés à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, en remplacement de M. Thierry JALLET.